

● Magasinier

● Manager d'équipe

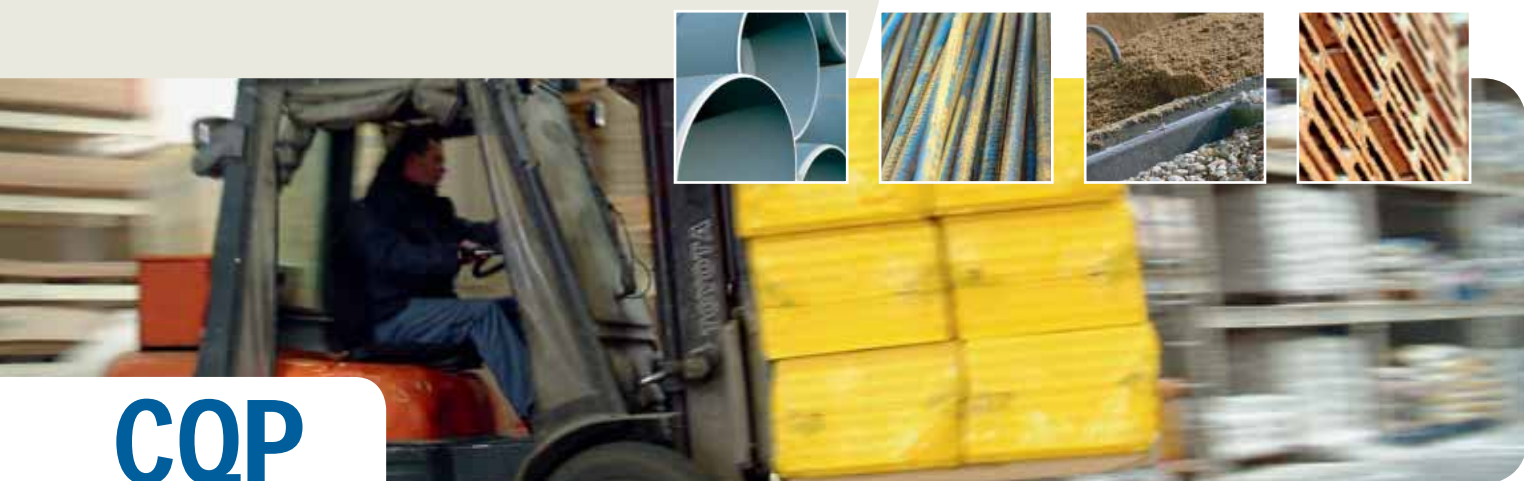
● Chauffeur-livreur

● Chef d'agence ou de dépôt

● Attaché Technico-Commercial (ATC)

● Vendeur Interne

La reconnaissance de vos métiers !



CQP

certificats de qualification professionnelle

NÉGOCE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
(CCN n°3154)





Comptez sur le tuteur !

Le tuteur est un maillon essentiel de la réussite du projet.

En choisissant un tuteur, vous **gagnez en efficacité** :

- Vous renforcez le professionnalisme de vos équipes.
- Informé, encouragé, suivi, le nouveau salarié augmente ses chances d'obtenir le CQP préparé.

C'est une **mission stimulante pour le tuteur**, parce qu'elle :

- enrichit son parcours professionnel,
- valorise sa connaissance du métier et de l'entreprise,
- est organisée et reconnue.

Pour organiser un **tutorat réussi** :

- veillez à ce que le tuteur ait suivi une formation,
- organisez son planning de travail.

Formation et temps consacré à l'exercice des fonctions tutorales : sur ces deux aspects, l'agence peut obtenir une aide financière d'Intergros !

La charte de la fonction tutorale

Définie par l'accord collectif du 17 octobre 2007, la « Charte de la fonction tutorale » est un véritable guide. Missions, objectifs et activités du tuteur : tous les points-clés de la fonction y sont répertoriés.

En savoir plus : www.afenbem.fr

WWW



Le bon moment...

Vous pouvez profiter de l'entretien professionnel pour expliquer au salarié les atouts du CQP, les modalités de sa préparation, les avantages pour l'agence...

INFORMER ET SENSIBILISER LES SALARIÉS : MODE D'EMPLOI

Un dépliant destiné à informer les salariés sur les CQP, pour vous aider.

Expliquez...

- « Les CQP sont des certifications avec une valeur nationale (comme un diplôme) propres à nos métiers et reconnus par la convention collective. Ils sont connus et appréciés dans toutes les entreprises du secteur. »

- « Ce sont les représentants du métier qui définissent le contenu des formations, sélectionnent les organismes de formation et composent les jurys. »

- « Le parcours de formation est construit en fonction de vous : ce que vous savez déjà, ce dont vous avez besoin... »

Argumentez...

- Auprès d'un nouvel embauché : « Avec le CQP, vous intégrez un nouveau métier avec des bases solides. Votre professionnalisme est reconnu par toutes les entreprises de la branche. »

- Auprès d'un salarié en poste : « Grâce au CQP, vous renforcez votre qualification professionnelle. Vos compétences sont reconnues. Vous pouvez évoluer, vous perfectionner dans votre métier ou en changer. »



J'ai suivi un jeune en contrat de professionnalisation visant un CQP Vendeur Interne. Il a été rapidement mis en situation, sur site. Des rencontres avec les fournisseurs ont été organisées, ainsi que des points réguliers. Lui et moi avons défini ensemble un sujet pour le mémoire final. C'est un thème qui me tenait à cœur. Moi aussi, ça m'a permis d'avancer sur des problématiques professionnelles, d'enrichir ma réflexion.

Monsieur F.B. – Attaché Technico-Commercial - Tuteur

Mon rôle de tuteur consiste à montrer comment exécuter les tâches, la façon de travailler dans l'entreprise, de se comporter... J'assure le suivi avec l'organisme de formation et avec le salarié, on fait le point régulièrement, ce qui ne l'empêche pas de me solliciter en cas de besoin, sur une question technique, un conseil.

Être tuteur, ça permet de développer des savoir-faire complémentaires, comme savoir formuler des indications, transmettre des connaissances. C'est aussi l'occasion de confronter avec une autre personne son approche du travail, les méthodes utilisées...

Monsieur R.T. – Vendeur Comptoir - Tuteur



UNE VOLONTÉ FORTE DES PARTENAIRES SOCIAUX

Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) est une certification officielle au même titre que le diplôme et le titre professionnel. Il garantit la maîtrise des savoirs et savoir-faire liés à un métier donné et permet de valoriser les capacités d'une personne à exercer des activités professionnelles.

À l'origine des CQP du négoce des matériaux de construction, une volonté forte des représentants de la branche traduite par un accord-cadre signé entre 4 organisations syndicales de salariés (la Fédération Nationale des Salariés de la Construction et du Bois CFTD ; le Syndicat National de l'Encadrement des Industries des Ciments, Carrières et Matériaux de Construction CFE-CGC ; la Fédération du Commerce, Service et

Force de Ventes CFTC ; la Fédération Force Ouvrière Céramique, Carrières et Matériaux de Construction) et la Fédération du Négoce des Matériaux de Construction (FNMC) : promouvoir la formation professionnelle comme moyen stratégique de développement de l'emploi et de l'évolution professionnelle des salariés du secteur, facteur-clé de la compétitivité des entreprises de la branche.

De multiples atouts pour votre agence

Vous avez besoin de professionnaliser des salariés ?
Vous voulez limiter le turn-over et fidéliser vos salariés ?
Vous souhaitez recruter pour renforcer vos équipes ?



L'intérêt de la formation CQP ? Elle est vraiment centrée sur le métier, spécialisée. C'est l'avantage par rapport au diplôme que j'envisageais de préparer, trop généraliste. Le tutorat est un vrai plus. Grâce à mon tuteur, j'ai beaucoup progressé sur les questions liées aux techniques métier, aux produits, aux méthodes de vente.

Mademoiselle C.H. – Salariée titulaire d'un CQP

Le CQP correspond vraiment aux besoins de l'entreprise. La formation est très pragmatique : elle est découpée de façon à intégrer toutes les facettes du métier du négoce (gros œuvre et second œuvre). Cette formule permet de former des jeunes à nos métiers en nous faisant gagner du temps. C'est également un outil efficace pour valoriser notre branche, mettre en avant son attractivité et son dynamisme.

Madame E. – Responsable RH d'une entreprise de plus de 250 salariés

Les CQP, un **outil de gestion des ressources humaines sur mesure** pour :

- Renforcer les qualifications des salariés sur vos métiers stratégiques.
- Favoriser des évolutions de carrière, fidéliser les salariés et valoriser leur savoir-faire.
- Répondre à vos besoins en termes d'évolution de compétences.
- Faire partager l'expérience des salariés et organiser la transmission des savoir-faire grâce au tutorat.

C'est aussi un **moyen de faciliter les recrutements** :

- Les métiers de la branche sont bien identifiables, notamment pour les jeunes.
- La perspective d'acquérir une qualification reconnue présente un réel intérêt pour les personnes en recherche d'emploi.



Vos métiers



Priorité à la pratique professionnelle !

Les contenus des formations sont définis par des professionnels du négoce des matériaux de construction.

À l'issue de la formation, le titulaire dispose d'**une qualification « 100 % métier »**, parfaitement opérationnelle et ajustée aux besoins de l'agence.

Le CQP délivré par un jury paritaire composé de représentants de la branche atteste que le salarié **maîtrise les savoirs et les savoir-faire** conformes à vos attentes.

Et, pour chaque CQP, le parcours de formation mobilise :

- des méthodes pédagogiques pragmatiques,
- des outils opérationnels,
- des évaluations basées sur des situations concrètes.

À la clé : c'est l'agence qui gagne en performance !

3 000 salariés ont déjà leur CQP

● Magasinier

● Manager d'équipe
réservé aux salariés en poste sous certaines conditions

● Vendeur Interne

● Chauffeur-livreur

● Chef d'agence ou de dépôt

● Attaché Technico-Commercial (ATC)
réservé aux salariés en poste sous certaines conditions

ont leur CQP !

Dans la profession, 6 CQP existent, accessibles à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille. Chaque CQP correspond à un métier-clé du Négoce des matériaux de construction.



La démarche CQP répond parfaitement à nos attentes : nous recherchons des formations en extrême adéquation avec la réalité-terrain, des outils pour susciter des carrières dans nos domaines d'activité et partager notre passion du métier. Nous avons donc monté un partenariat avec un organisme de formation local. Onze jeunes ont été recrutés en contrat de professionnalisation pour préparer un CQP de la branche. Autre atout de la démarche : le tutorat. C'est à la fois un appui essentiel pour le jeune, en dehors de tout lien hiérarchique, et une mission très valorisante pour le tuteur.

Madame H. – Responsable RH d'une entreprise de 110 personnes

Après un DUT, j'ai intégré l'entreprise avec pour projet de préparer le CQP Vendeur Interne. L'avantage de la formation ? C'est l'alternance (une semaine dans l'entreprise, une semaine en organisme de formation). Elle permet une formation pertinente, concrète. On touche à l'essentiel, à tous les aspects du métier. Au final, elle favorise une bonne intégration.

Monsieur B. – Salarié



Réaliser un projet CQP : quand simplicité rime avec efficacité

Taille, implantation géographique... : quelles que soient les caractéristiques de votre agence, la mise en place du projet allie souplesse, simplicité et efficacité.

LES ÉTAPES-CLÉS

- 1. Identifiez le CQP** correspondant à votre besoin
Consultez les fiches descriptives des CQP sur www.afenbem.fr ou www.intergros.com
- Vérifiez le **profil du salarié** concerné
Soyez attentif aux exigences requises : le salarié remplit-il les conditions pour être candidat ?
- Inscrivez le salarié** auprès de l'organisme de formation habilité par les partenaires sociaux de la branche.
Vous recevrez en retour un dossier d'inscription envoyé par AFENBEM, gestionnaire du dispositif.
Reportez-vous à la liste des organismes de formation habilités en ligne sur www.afenbem.fr.
- Déterminez le meilleur **parcours de formation** (durée et programme)
Précisez bien à l'organisme de formation vos attentes et les besoins du salarié.
- Choisissez **un tuteur** parmi les salariés expérimentés
Il peut s'agir du chef d'entreprise, sous certaines conditions. Pour en savoir plus, contactez votre délégation régionale Intergros.
- Planifiez** les étapes du parcours du salarié dans l'entreprise
*Définissez les missions confiées au salarié.
Organisez les activités dans l'entreprise en tenant compte du programme de formation.
Pour cela, consultez le tuteur et prenez conseil auprès de votre délégation régionale Intergros.*

WWW

WWW

Question financement ? Intergros vous accompagne

Parce que les CQP font partie des priorités de la branche du négoce des matériaux de construction, Intergros propose des financements avantageux, adaptés à chaque situation.

NOUVEL EMBAUCHÉ*	SALARIÉ EN POSTE	
Contrat de professionnalisation	Période de professionnalisation	Plan de formation
Prise en charge sur la base d'un forfait horaire variable selon le CQP	Prise en charge selon les dispositions habituelles	
Prise en charge de la formation du tuteur et du temps consacré à l'exercice des fonctions tutorales		

* Jeune de moins de 26 ans ou demandeur d'emploi de 26 ans et plus

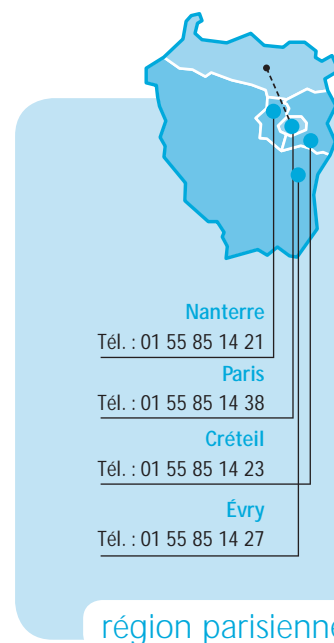
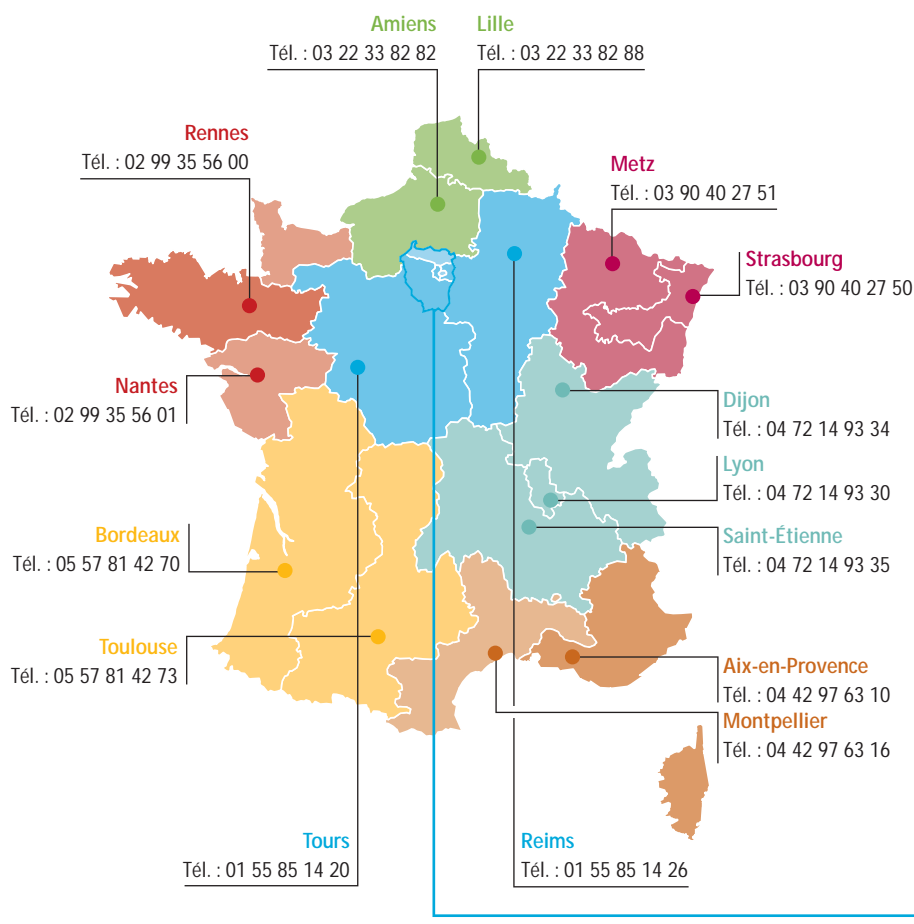
En savoir plus !

Consultez les montants et les conditions de prise en charge sur www.intergros.com ou contactez votre délégation régionale.

WWW



Intergros les relais de proximité



LES DÉLÉGATIONS INTERGROS

Grand-Nord 2, allée de la Capucine - Centre OASIS 80044 Amiens Cedex 1 Fax : 03 22 33 82 80	Grand-Est 200, avenue de Colmar 67100 Strasbourg Fax : 03 90 40 27 59	Centre-Est 12 C, rue du 35 ^e Régiment-d'Aviation 69673 Bron Cedex Fax : 04 72 14 93 39	Méditerranée Espace Wagner - Bâtiment B 10, rue du Lieutenant- Parayre 13858 Aix-en-Provence Cedex 3 Fax : 04 42 97 63 15	Grand-Île-de-France 29, promenade Michel- Simon 93160 Noisy-le-Grand Fax : 01 55 85 14 39	Sud-Ouest 74, rue Georges- Bonnac Rés. Jardins de Gambetta, Tour n° 3 33000 Bordeaux Fax : 05 57 81 42 75	Grand-Ouest 10 bis, avenue Henri- Fréville 35200 Rennes Fax : 02 99 35 56 09
--	---	--	---	--	--	---

www.intergros.com

